



---

IOM International Organization for Migration  
OIM Organisation Internationale pour les Migrations  
OIM Organización Internacional para las Migraciones

**VIH et mobilité:  
Utiliser les partenariats pour intégrer les migrants dans la lutte globale  
contre le VIH**

**Contribution**

**DE**

**MME NDIORO NDIAYE  
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE  
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)**

Genève, le 22 juin 2009

---

**Headquarters:**

17 route des Morillons • C.P. 71 • CH-1211 Geneva 19 • Switzerland  
Tel. : +44.22.717 91 11 • Fax : +41.22.798 61 50 • E-mail : [hq@iom.int](mailto:hq@iom.int) • Internet: <http://www.iom.int>

M. le Directeur exécutif, chers délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de participer à la 24ème réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA. Je suis extrêmement honorée de pouvoir m'entretenir avec le Conseil sur le thème du VIH et de la mobilité, ainsi que de l'importance de la collaboration et des partenariats pour garantir un accès universel, y compris à cette large couche de la population souvent laissée pour compte. Il est particulièrement encourageant de voir que le thème de l'importante session d'aujourd'hui met l'accent sur l'accès universel et les migrants.

Il y a une reconnaissance internationale grandissante concernant le lien entre la migration et les conséquences sur la santé. La pandémie du VIH a probablement accentué ce fait, bien plus que tous les autres problèmes liés à la santé. Le nombre de migrants au niveau international est d'au moins 200 million dont 50% de femmes. Le nombre total de migrants en prenant en compte les migrations internes, les réfugiés et les déplacés internes, les travailleurs saisonniers et les migrants en situation irrégulière est évidemment bien plus important.

Les migrations ne sont pas en soi un risque pour la santé, mais les conditions entourant le processus migratoire peuvent entraîner un accroissement de la vulnérabilité aux problèmes de santé. Cela est particulièrement vrai pour les personnes qui migrent de manière involontaire en fuyant les catastrophes et les crises humanitaires, ou qui se retrouvent dans des situations irrégulières ou dans des circonstances où elles sont exploitées. De plus, même quand les services de santé sont à la disposition des migrants, il est possible qu'ils n'en fassent pas usage à cause de différences culturelles ou linguistiques, ou à cause de connaissances et d'informations insuffisantes sur leurs droits. Les questions de santé et migration sont donc directement liées à la problématique plus large des déterminants sociaux de la santé.

La relation entre les migrations et le VIH est complexe et toujours peu comprise. Durant ces dernières années, il y a eu une reconnaissance internationale grandissante sur l'importance de la mobilité des populations dans le cadre de la pandémie du VIH mais plusieurs facteurs restent peu reconnus :

- Les migrants ne sont pas un groupe homogène avec les mêmes risques et vulnérabilités mais certains migrants et certaines populations mobiles ont été reconnus pour être particulièrement vulnérables aux infections du VIH. Il s'agit des travailleurs qui ont migré mais qui ne trouvent pas d'emploi, des réfugiés et des déplacés internes qui sont victimes d'insécurité physiques et sociales et les migrants affectés par la violence et l'exploitation.

- Le lien entre migration et VIH est lié aux conditions et aux processus migratoires. Une réponse efficace contre le VIH doit anticiper et prendre en compte la vulnérabilité au VIH à toutes les étapes du cycle migratoire.
- Les risques et la progression de l'épidémie sont liés aux migrations entre les zones à forte prévalence et les zones à faible prévalence du VIH.

Bien que certaines personnes pensent que les migrants apportent surtout le VIH quand ils émigrent, les faits démontrent souvent une autre situation, dans le sens où les migrants peuvent être plus vulnérables que les populations locales. La plupart des facteurs qui contribuent à la mobilité tels que la distribution inégale des ressources, le chômage, l'instabilité socio-économique et les troubles politiques, sont aussi des déterminants du risque accru des migrants et de leurs familles aux infections au VIH. Les femmes migrantes qui travaillent souvent dans des secteurs informels et non régulés de l'économie sont particulièrement vulnérables à l'exploitation, à la discrimination et aux abus ainsi qu'à la violence sexuelle. Beaucoup de migrants manquent également d'information et d'accès au matériel de prévention du VIH ainsi qu'aux traitements.

Même si la majorité des pays du monde ont des stratégies et des plans nationaux de lutte contre le VIH, les mesures spécifiques concernant les vulnérabilités inhérentes aux processus de migrations et les traitements pour les migrants et les populations mobiles ne sont souvent pas incluses. Prendre en compte les risques et la vulnérabilité au VIH dans le contexte des migrations et de la mobilité requiert un effort commun des différents acteurs dans les communautés d'origines, de transit et de destination. Cela inclut les gouvernements, les employeurs, les communautés et la société civile constituée des migrants et des personnes vivant avec le VIH.

Il est clair que la plupart des inégalités qui conduisent à la propagation du VIH poussent également à la migration. L'expérience de l'OIM dans le domaine des migrations a ainsi tout naturellement amené l'organisation à travailler sur la question du VIH avec de multiples partenaires. L'OIM a par exemple collaboré étroitement avec l'ONUSIDA depuis 1997 pour prendre en compte la question de la mobilité des populations et du VIH à travers des projets visant à l'amélioration de l'accès à la prévention, aux soins et aux traitements des migrants et des populations mobiles à travers le monde.

L'OIM a constaté que prendre en compte la vulnérabilité des migrants au VIH à travers toutes les étapes de la migration, du départ au pays de destination en passant par le voyage et le retour au pays d'origine, requiert un engagement national fort. Des approches régionales et interrégionales, en

particulier concernant la mobilité transfrontalière sont également essentielles. Des progrès considérables ont déjà été obtenus par le biais de collaborations avec l'ONUSIDA, les co-sponsors et les autres partenaires. Poursuivre et renforcer les partenariats est essentiel pour :

- Développer et mettre en œuvre des lois et des stratégies qui incluent les migrants, les personnes vivant avec le VIH et leurs communautés afin de réduire l'exclusion sociale, la discrimination et la marginalisation des migrants et améliorer l'accès à la prévention, aux soins et aux traitements quels que soit les statuts légaux et résidentiels des migrants.
- Développer les capacités des systèmes de santé publiques dans les pays d'origine, de transit et de destination dans le domaine de la prévention de la transmission du VIH et de la promotion de la santé des migrants. Cela inclut le fait d'intégrer la migration dans les stratégies et politiques de santé et former les acteurs de la santé, les éducateurs et les décideurs à prendre en compte les problèmes de santé liés aux populations mobiles.
- Reconnaître que les femmes sont plus vulnérables aux infections du VIH que les hommes pour des raisons biologiques et socioculturelles et s'assurer que les questions de genre soient une composante intégrale dans les programmes de prévention et de traitement.
- Améliorer la collecte de données et les échanges de compétences pour que les efforts nationaux et globaux mènent à la publication de documents sur la santé des migrants et que la mobilité soit incluse dans la surveillance et les systèmes d'informations nationaux et internationaux.
- Prôner efficacement que le VIH, en relation avec la migration ne pose pas de danger à la santé publique et qu'il n'y a donc pas de raison de santé publique pour des tests obligatoires du VIH pour les personnes cherchant à entrer ou à résider dans un pays.

Chers délégués, chers collègues,

Comme il a été souligné ce matin et sera discuté aujourd'hui, les migrants connaissent une vulnérabilité exacerbée et manquent d'accès aux services sanitaires et sociaux essentiels. Ces conditions existent souvent à cause de leur statut de migrants ainsi qu'au manque d'inclusion de ces derniers dans les stratégies et les politiques nationales, au manque de prise en compte des besoins des migrants dans les systèmes de santé publique, et des idées fausses mais tenaces sur l'association du VIH à la mobilité.

L'OIM a travaillé étroitement avec l'ONUSIDA depuis sa création et grâce à ce partenariat et à d'autres collaborations à travers le monde, elle a pu prendre en compte la question de la mobilité des populations et le VIH et

améliorer l'accès à la prévention, aux soins et aux traitements pour les migrants. C'est la raison pour laquelle, l'OIM est extrêmement honorée de participer à l'importante session thématique d'aujourd'hui, puisqu'elle offre une grande opportunité pour parler des défis pour « l'accès universel » des migrants et plus particulièrement pour offrir des solutions pratiques et concrètes pour améliorer la situation à l'avenir. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à travailler ensemble pour le suivi des conclusions de cette réunion.

Merci.